

COMMUNIQUE DE PRESSE

Budget 2022 de la CALL : un budget maîtrisé et ambitieux

Jeudi 24 mars, lors du conseil communautaire de la CALL, **les élus des 36 communes du territoire de Lens-Liévin ont voté le budget primitif de 2022.**

Fixé à **283,7 millions (M) d'euros**, le budget s'équilibre avec une section fonctionnement pour 51% (144,7 M€) et une section investissement à 49% (139 M€).

Le niveau d'investissement (hors dette) s'élève quant à lui à 123,3 M€ et marque une progression de 21 M€ par rapport au budget primitif de 2021. Cela concerne les travaux, les subventions d'équipement, les opérations pour des tiers, des immobilisations corporelles, les études et autres avances de trésorerie.

Sylvain Robert, président de la CALL s'est exprimé lors de la séance : « *Ce budget ambitieux répond aux objectifs que nous nous sommes fixés. Et nos objectifs sont grands. Notre territoire est actif, dynamique et attractif. C'est grâce au travail mené par l'agglomération, il découle évidemment des politiques que nous menons et pour lesquelles nous militons. Le tout, je le rappelle, avec un besoin constant de dotations de l'Etat.* »

Les objectifs du mandat

La CALL présente ainsi un budget en adéquation avec les objectifs du mandat :

- un investissement élevé (123,3 M€),
- des niveaux d'épargne rétablis et consolidés,
- des frais financiers optimisés (5,4 M€ en 2022 contre 5,8 M€ en 2021),
- des indicateurs financiers plus favorables cette année (capacité de remboursement fixée à 7,8 ans : durée inférieure au plafond fixé par la loi).

« *Dès le début de ce mandat, je me suis engagé à mettre en œuvre notre projet dans une logique plus transversale, à décloisonner les approches et les dossiers afin de rendre nos politiques publiques plus cohérentes entre elles. La nouvelle gouvernance qui en découle se veut résolument collective : dialogue, partage, confiance, proximité, action, responsabilité doivent guider notre action* » ajoute le président.

Des politiques publiques

Le montant des dépenses directement affectées aux politiques communautaires s'élève à 207 M€ et comprend :

- 90,4 M€ attribués au **développement durable** (eau, assainissement, GEMAPI, gestion et valorisation des déchets, environnement, tri, climat, alimentation territoriale durable, parcs et gestion des espaces naturels, transport et mobilité),

- 54,7 M€ consacrés à **l'attractivité du territoire** (développement économique, parcs d'activités, innovation, habitat, action foncière, aménagement, renouvellement urbain, tourisme),
- 42,3 M€ dédiés aux **versements aux communes**,
- 9,9 M€ affectés au **développement social** (sport, culture et patrimoine, cohésion sociale et politique de la ville, non sédentaires, ambition numérique, emploi et insertion, économie sociale et solidaire),
- 7,1 M€ reversés au **SDIS**,
- 2,2 M€ alloués au **crématorium**,
- 0,5 M€ pour la **fourrière**.

Ce budget maîtrisé, assis sur des principes de gestion rigoureux, met en œuvre le nouveau *Pacte financier et fiscal de solidarité*, tout en respectant les évolutions annoncées dans le rapport d'orientations budgétaires.

Ambitieux, le budget 2022 de la CALL enclenche les premières étapes du plan pluriannuel d'investissement prévu pour le mandat, ainsi que les engagements pris sur les différentes politiques publiques.

Sylvain Robert précise : « *Un budget 2022 qui doit nous démarquer et nous permettre d'être **un territoire à l'économie innovante, stimulée par ses filières d'excellence au bénéfice de l'emploi**. Qui favorise l'implantation d'entreprises nouvelles ou la croissance de celle déjà présentes, et par là même développer l'emploi sur le territoire. Qui améliore sensiblement l'aménagement et l'accessibilité des zones d'activités. Qui accentue la promotion économique du territoire pour renforcer son attractivité. Qui met tout un pan d'actions d'accompagnement des entreprises pour favoriser leur développement et soutenir l'innovation.* »

Le budget 2022 s'inscrit toutefois dans une situation économique, politique et institutionnelle partiellement incertaine, que nous connaissons tous, avec une conjoncture économique et financière de crise et marquée par le fort retour de l'inflation.

Par ailleurs, la crise sanitaire se répercute encore sur les recettes de fonctionnement de la CALL. La situation politique internationale très instable, ayant pour conséquence une envolée des prix de l'énergie, une pénurie et une hausse des coûts des matières premières, est un autre point majeur préoccupant.

Enfin, dans un contexte d'élections, des incertitudes institutionnelles et la crainte d'un nouveau plafonnement des dépenses de gestion des collectivités locales, s'ajoutent aux autres menaces. Le tout renforçant une dépendance accrue aux compensations et dotations de l'Etat.

Contact presse

Céline Gastaud-Hannoir

03 21 790 791

07 88 75 50 33

CGastaud@agglo-lenslievin.fr